



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 2 0 / 0 9 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 2 0 / 0 9 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023-7333

1 Intitulé du projet

Réorganisation et augmentation des volumes de bois stockés et augmentation des puissances des machines de broyage de bois sur l'emprise du site existant " La Vallée" de transformation de bois et fabrication de granulés de bois exploité sur la commune de Essart-en-bocage par la société PIVETEAU BOIS et sous couvert de son arrêté d'autorisation d'exploiter au titre des ICPE de l'AP n°15-DRCTAJ/1-317 du 28 mai 2015 et des APC n° 19-DRCTAJ/1-45 du 30 janvier 2019 et n°20-DRCTAJ/1-357 du 9 juin 2020.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

PIVETEAU BOIS

Raison sociale

N° SIRET

5 4 7 2 5 0 1 0 0 0 0 0 5 4

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

PIVETEAU

Prénom(s)

Philippe

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1°a)	Installation exploitée sous couvert de l'AP n°15-DRCTAJ/1-317 du 28 mai 2015. =>Augmentation des volumes de bois stockées (enregistrement 1532-2-a) : 26 550 m3 (situation autorisée) => 59 011 m3 (situation projetée) =>Augmentation de la puissance des machines de travail du bois (enregistrement 2260-1-a) : 5280 kW (situation autorisée) => 6 970kW (situation projetée)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société PIVETEAU exploite actuellement l'usine de seconde transformation de bois résineux dite site de "la Vallée" sur la commune d'Essart-en-Bocage. Le site est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumise à autorisation et dont l'activité est réglementée par l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter n°15-DRCTAJ/1-317 du 28 mai 2015 modifié par les arrêtés préfectoraux n° 19-DRCTAJ/1-45 du 30 janvier 2019 et n°20-DRCTAJ/1-357 du 9 juin 2020.

Les arrêtés préfectoraux ont été élaborés à partir d'un projet qui a depuis été réajusté et qui nécessite aujourd'hui une régularisation suite à la volonté de PIVETEAU de mettre à jour ses volumes de stockage de bois sur son site (volume de stockage de bois augmenté pour atteindre 59 011 m3 en configuration d'exploitation projetée) et d'ajouter des machines de travail du bois (puissances des machines augmentées pour atteindre en configuration projetée (6 970 kW) au regard des capacités actuellement autorisées.

L'exploitant porte à la connaissance de la Préfecture concomitamment à la présente demande d'examen au cas par cas ces modifications projetées sur les conditions d'exploitation de son site de "La Vallée".

4.2 Objectifs du projet

Le site existant "la Vallée" de PIVETEAU est dédié à la transformation de bois résineux. PIVETEAU doit s'adapter aux conditions du marché de vente et aux conditions d'approvisionnement des matières premières.

Le projet répond au double objectif de mettre à jour les stockages de bois projetés visés par la rubrique ICPE 1532 et de mettre à jour les puissances des machines projetées de travail de bois visés par la rubrique ICPE 2410.

- concernant les stockages de bois => certains des îlots de stockage ont été réévalués et réorganisés, d'autres ajoutés ;

- concernant les machines de travail de bois : ajout de deux centres d'usinage + un convoyeur, un pont roulant et un palonnier dans le bâtiment H30 et ajout de deux centres d'usinage + une raboteuse, deux ponts roulants et deux palonniers dans le bâtiment H40.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Concernant les stockages, les travaux consistent à :

- déplacer / réorganiser (dimensions, volumes) des îlots de stockage à l'intérieur de l'emprise du site existant et sur l'aire extérieure déjà goudronnée ;
- ajout de travées de stockage de bois à l'intérieur de son extension projeté du bâtiment H30 ;
- ajout d'un chapiteau abrité de stockage de planches en bois sur l'emprise du site existant.

Concernant les machines de travail de bois, les travaux consiste à :

- l'ajout de deux centres d'usinage + un convoyeur, un pont roulant et un palonnier dans le bâtiment existant H30 et dans son extension projetée sur une surface déjà imperméabilisée.
- l'ajout de deux centres d'usinage + une raboteuse, deux ponts roulants et deux palonniers dans une partie du bâtiment existant H40 et dans son extension projetée sur une surface déjà imperméabilisée.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les conditions d'exploitation du site "La Vallée" sont déjà encadrées par les arrêtés préfectoraux complémentaires n°19-DRCTAJ/1-45 du 30 janvier 2019 et n°20-DRCTAJ/1-357 du 9 juin 2020 et seront identiques en configuration projetée.

L'activité principale du site « la Vallée » est la transformation de résineux. Les produits fabriqués sont essentiellement des bois rabotés, traités et utilisables dans de nombreux domaines tels que la charpente, l'aménagement intérieur et extérieur. Son activité génère aussi des produits connexes tels que des sciures ou copeaux qui sont valorisés dans l'entreprise (granulés de bois, bois composite).

PIVETEAU mobilise (pour ses deux sites de production La Vallée et La Gauvrie) aujourd'hui près de 410 000 m3 de grumes par an.

Parmi ce volume :

- 200 000 m3 sont valorisés par sciage,
- 40 000 m3 sont transformés en produits lamelles-collés,
- 20 000 m3 sont transformés en CLT (Cross Laminated Timber),
- 210 000 m3 de bois non valorisable en produits finis est utilisé en bois énergie sous forme de pellets.

Au final, 100% de la ressource bois mobilisée est donc valorisée.

Ces activités sont complémentaires et s'inscrivent dans un process intégré avec celles réalisées sur le site « La Gauvrie ».

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site PIVETEAU BOIS "La Vallée" a fait l'objet :

- d'un dossier d'autorisation d'exploiter au titre des ICPE en 2015 qui a été acté par l'arrêté préfectoral du 28 mai 2015.
- de plusieurs modifications déclarées sous la forme de porter à connaissance au préfet et qui ont été actés par les arrêtés préfectoraux complémentaires n°19-DRCTAJ/1-45 du 30 janvier 2019 et n°20-DRCTAJ/1-357 du 9 juin 2020.

Concomitamment au présent dossier d'examen au cas par cas, PIVETEAU BOIS dépose un porter à connaissance à la préfecture afin d'apprécier les modifications envisagées et les justifications requises au regard des risques et des incidences sur l'environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Stockage de bois (rubrique ICPE 1532-2) en configuration d'exploitation autorisée par AP / configuration projetée	26 550 m ³ / 59 011 m ³
Travail du bois (rubrique ICPE 2410) en configuration d'exploitation autorisée par AP / configuration projetée	5 280 kW / 6 970 kW

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : La Vallée

Localité : ESSARTS-EN-BOCAGE (déléguée de Sainte-Florence)

Code postal : 8 5 1 4 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 1 ° 0 8 , 3 9 " O Lat. : 4 6 ° 4 8 , 0 4 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Essarts-en-Bocage (commune déléguée de Saint-Florence)

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan local d'urbanisme intercommunal d'Essarts en Bocage approuvé le 19/12/2019.
Les projets sont situés dans l'emprise existante ICPE du site de PIVETEAU "La Vallée".

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter au titre des ICPE du n°15-DRCTAJ/1-317 du 28 mai 2015 pour les rubriques 3700, 2415-1 (Autorisation); 1532-2, 2410-1,(enregistrement); 2661-1-c, 2262-3(déclaration); 2260-1-b, 2910-2, 2940-2-b,4510 (déclaration avec contrôle périodique).

=> Augmentation des volumes de bois stockées : 59 011 m3 (enregistrement ICPE de la rubrique 1532-2)

=> Augmentation de la puissance des machines de travail du bois : 6 970 kW (enregistrement ICPE de la rubrique 2410).

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : DREAL Pays de la Loire Aucune ZNIEFF n'est située sur l'emprise du site de PIVETEAU "La Vallée". La ZNIEFF la plus proche est la suivante : ZNIEFF de type II "Forêt et étangs du bas bocage entre Sainte-Florence et les herbiers (520005739)" située à 36 m au Nord-Ouest du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : DREAL Pays de la Loire La commune d'Essarts-en-Bocage (commune déléguée de Sainte-Florence) n'est pas classée en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : DREAL Pays de la Loire Le site de PIVETEAU BOIS "La Vallée" n'est pas situé dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : DREAL Pays de la Loire Le site de PIVETEAU BOIS "La Vallée" n'est pas situé sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : DREAL Pays de la Loire Le site de PIVETEAU BOIS "La Vallée" n'est pas situé dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Préfecture de la Loire-Atlantique La commune d'Essarts-en-Bocage (Sainte-Florence) n'est pas concernée par le PPBE Loire-Atlantique approuvé le 17 décembre 2020 (3ème échéance).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Ministère de la Culture, Atlas des patrimoines L'emprise du site de PIVETEAU "La Vallée" est située à 450 m au Nord du Monument Historique inscrit "école publique" ancienne école Sainte-Florence (1910154994) et de son périmètre de protection.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : DREAL Pays de la Loire Aucune zone humide d'importance internationale "RAMSAR" n'est recensée sur l'emprise ou à proximité du site de PIVETEAU BOIS "La Vallée".
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Préfecture Loire-Atlantique La commune d'Essarts-en-Bocage n'est pas couverte par un PPR inondations.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Base de données BASOL & BASIAS du BRGM (Géorisques) Aucun site recensé dans la base de données BASIAS et BASOL n'est situé sur l'emprise du site de PIVETEAU "La Vallée". Le site recensé dans la base de données BASIAS le plus proche est le suivant : "CARTRON (SARL) Menuiserie et peinture " (PAL88501476) situé à 100 m au Sud du site.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Système d'information de l'eau (Eau France) L'emprise du site PIVETEAU "La Vallée" ne se situe pas en zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Atlas Santé _ Agence Régionale de la Santé L'emprise du site n'est pas située dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Ministère de la Culture, Atlas des patrimoines Aucun site inscrit ne se situe dans l'emprise du site PIVETEAU " La Vallée". Les sites inscrits les plus proches se trouvent à 3,9 km au Nord-Est et à 6,2 km au Sud-Ouest.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : DREAL Pays de la Loire Aucun site Natura 2000 n'est situé sur l'emprise du site de PIVETEAU "La Vallée". Dans un rayon de 10 km, aucun site Natura 2000 n'est présent autour de l'emprise du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : DREAL Pays de la Loire Aucun site classé ne se situe dans l'emprise du site PIVETEAU BOIS "La Vallée" et dans un rayon de 5 km.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En configuration projetée, les modifications des conditions de stockage et volumes de bois stockés sur le site de PIVETEAU n'entraînent pas de prélèvement d'eau supplémentaire par rapport à la situation actuelle. L'ajout des machines de travail du bois n'entraînent pas de prélèvement d'eau supplémentaire.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En configuration projetée, les modifications des conditions de stockage, volumes de bois stockés et de l'ajout des machines de travail du bois sur le site de PIVETEAU n'entraînent pas de modification sur les masses d'eau souterraines par rapport à la situation actuelle.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas excédentaire en matériaux, les travaux projetés s'effectueront sur une plateforme déjà construite et goudronnée.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de déficit de matériaux en phase de travaux ou d'exploitation.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les modifications du site sont en adéquation avec les ressources disponibles. Les réseaux d'alimentation en eau potable/assainissement restent inchangés par rapport à la situation actuelle. Il n'y aura pas de consommation d'eau supplémentaire et les équipement d'assainissement sont suffisamment dimensionnés.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune destruction de végétation/flore ; les travaux se situent à l'intérieur du site ICPE déjà en activité. En exploitation, l'activité de stockage de bois n'est pas à l'origine d'émissions sonores, lumineuses, poussières qui pourraient perturber la faune qui fréquente les abords du site. Les mesures prises sur les nouvelles machines de travail de bois et les conditions de fonctionnement garantiront l'absence de perturbation de la faune. Aucun obstacle aux continuités écologiques, le site est existant.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000 n'est situé à proximité du site de PIVETEAU "La Vallée". => Aucune incidence n'est possible sur un habitat ou une espèce inscrite au FSD d'un site Natura 2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux projetés se situent à l'intérieur du site industriel déjà en activité et régulièrement autorisé par arrêté préfectoral et sur une plateforme déjà goudronnée : aucun espace naturel, agricole, forestier ou maritime ne sera pas impacté en phase de travaux ou d'exploitation du site.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site PIVETEAU "La Vallée" n'est pas concerné par un risque technologique. L'établissement ICPE " SARL SAPINIÈRE " le plus proche est distant de 100 m mais non concerné par le statut SEVESO. Des canalisations de transport de matières dangereuses sont situées à plus d'1 km au sud du site. Le site PIVETEAU n'est pas concerné par ce risque.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site PIVETEAU "La Vallée" est situé en : - zone d'exposition faible au retrait-gonflement des argiles - Moyenne - zonage sismique-catégorie 3 (risque modéré) - potentiel de catégorie 3 pour le risque radon - zone potentiellement sujettes aux inondations de cave (faible)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications des installations projetées n'entraînent pas de risque sanitaire additionnel. L'Évaluation des Risques Sanitaires en configuration projetée du site a été actualisée en Mars 2023.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé moins de 100 m d'une ancienne installation ICPE de type élevage de volailles, en vue de la cessation de l'activité, il n'y a pas des risques sanitaires possibles.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En exploitation projetée, les modifications sur les conditions de certains stockages et augmentation des volumes de bois stockés sur le site de PIVETEAU n'entraîneront pas de modification sur le trafic de camions de livraison des matières premières / expédition des produits finis présentés dans le dossier d'autorisation ICPE de 2015.	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ajout des machines de travail du bois (hachoir et écorceur) dans le bâtiment H40 et l'ajout des dépoussiéreurs ont fait l'objet de mesures de réduction sonore (cf. chapitre 8.5.3 du porter à connaissance).	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site PIVETEAU n'est pas concerné par des nuisances sonores venant d'activités voisines.	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les stockages de planches de bois ne présentent pas de matières fermentescibles, il n'y aura pas de nuisances olfactives occasionnées par cette activité sur le site PIVETEAU.	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site PIVETEAU n'est concerné par des nuisances olfactives venant d'activités voisines.	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications portent sur la réorganisation des stockages de bois et sur les machines de travail du bois, il n'y a pas de vibration occasionnée par l'activité du site PIVETEAU.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site PIVETEAU n'est pas concerné par des vibrations venant d'autres activités du voisinage.	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications portent sur la réorganisation des stockages de bois et sur le travail du bois, il n'y a pas d'émissions lumineuses supplémentaires occasionnées par l'activité du site.	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site PIVETEAU n'est pas concerné par des émissions lumineuses venant des autres activités du voisinage.	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les stockages de bois modifiés concernent des planches de bois qui ne sont pas de nature à générer des envois de poussières. Les nouvelles machines de travail de bois seront installées dans le bâtiment H30 et H40 (avec extension) qui seront équipés de système de captation et traitement des poussières (Cf. chapitre 8.4 du porter à connaissance).
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications portent sur la réorganisation des stockages de bois et sur l'ajout de machines de travail du bois, elles n'engendreront pas de rejets liquides supplémentaires.
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications portent sur la réorganisation des stockages de bois et sur l'ajout de machines de travail du bois, il n'y a pas d'effluent additionnel (eaux de process, eaux de lavage) en configuration projetée sur le site PIVETEAU "La Vallée".
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site PIVETEAU dans sa configuration projetée n'engendre aucune production de déchet supplémentaire lors de l'exploitation du site par rapport à la production présentée dans le dossier de 2015. Les modifications projetées ne sont pas de nature à augmenter la nature et la production de déchet supplémentaire du site.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les projets s'effectuent sur l'emprise du site existant, et ne porteront donc pas atteinte au patrimoine architectural, culturel et paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications portent sur la réorganisation des stockages de bois et sur la puissance des machines du travail du bois, le site PIVETEAU "La Vallée" n'engendrera pas de modification sur les activités humaines, il n'entraînera pas de pertes agricoles ou forestières et de changement relatif à l'urbanisme et à l'usage des sols.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments ci-dessous, le projet pourra être dispensé d'évaluation environnementale :

- la nature du projet : réorganisation des stockages et augmentation de la puissance des machines, sur l'emprise du site existant, objet du présent cas par cas;
- de l'absence de zones présentant des sensibilité environnementales particulières au droit du site et aux abords immédiats;
- du contenu du porter à connaissance qui sera déposé conjointement à la présente "procédure d'examen au cas par cas" et qui précise tous les éléments permettant d'apprécier le caractère substantiel des modifications et évolutions apportées.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Porter à connaissance ICPE	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

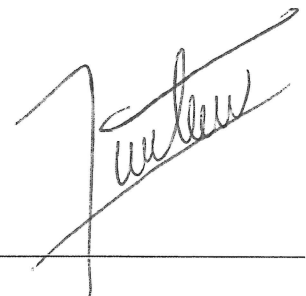
Nom PIVETEAU

Prénom Philippe

Qualité du signataire Président

À Sainte - Florence

Fait le 18/09/2023



Signature du (des) demandeur(s)